



**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
FLANDRE LYS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
FLANDRE LYS**

Séance du 06 juillet 2026

L'an deux mille-vingt-six, le 06 juillet, à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Flandre Lys se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de la Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Mme Dorothée BERTRAND, la Présidente de la Communauté de communes Flandre Lys, le 30 juin.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents :

Du point n°1 au point n°6 : 37
Du point n°7 au point n°9 : 36
Du point n°10 au point n°20 : 38
Du point n°21 au point n°26 : 37
A partir du point n°27 : 38

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants :

Du point n°1 au point n°6 : 41
Du point n°7 au point n°9 : 40
Du point n°10 au point n°20 : 42
Du point n°21 au point n°26 : 41
A partir du point n°27 : 42

Etaient présent(e)s : M.BAILLION Olivier, Mme BEAGUE Audrey, Mme BERTRAND Dorothée, M.BLERVAQUE Philippe, M.COLPAERT Yves, M.CÔTÉ Alexandre, Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme DELANNOY Christelle, M.DUBUS Frédéric, M.DUPAS Michel, Mme DURIBREU Fabienne, Mme EVRARD Monique (du point n°1 au n°6, du n°10 au n°20 puis du n°27 à la fin du conseil), Mme FRANÇOIS Claire, M.GISQUIERE Sébastien, Mme HERDIN Andrée (à partir du point n°10), Mme HIEL Anne, M.HURLUS Jacques, M.KUJAWA Philippe, M.LABERGERIE Éric, M.LEGILLON Sébastien, M.LELEU Mathieu, Mme LEROY Anne-Sophie, M.LORIDAN Bruno, Mme LORPHELIN Martine, M.MAHIEU Philippe, Mme MANCEY Véronique, M.MOUQUET Denis, Mme MURA Annick, M.NORO Bruno, Mme PETIPRET Sabine, M.PRUVOST Philippe, Mme PUCHOIS Claudine, M.RAVET Pierre-Luc, Mme RUCKEBUSCH Geneviève, M.TIMLELT Frédéric, M.VERMEESCH Olivier, Mme VILLE Augustine, M.WIART Bruno.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Mme BROUARD Bénédicte, pouvoir donné à M.PRUVOST Philippe
Mme DURUT Jocelyne, pouvoir donné à M.BLERVAQUE Philippe
M.DUYCK Joël, pouvoir donné à M.GISQUIERE Sébastien
M.HENNEON François-Xavier, pouvoir donné à Mme VILLE Augustine

Absentes :

Mme EVRARD Monique (du point n°7 au point n°9 inclus et du point n°21 au point n°26)
Mme HERDIN Andrée (jusqu'au point n°9 inclus)

Secrétaire de séance : M.MOUQUET Denis

Délibération n°2026D178 - Désignation des représentants à iNord.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-21, L.2121-33 et L.5211-1 ;

La Communauté de communes Flandre Lys est adhérente à l'Agence iNord. Conformément à l'article 10 des statuts de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord, iNord, il convient suite aux dernières élections communautaires de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la Communauté de communes Flandre Lys pour siéger à l'agence iNord.

Conformément à l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil de procéder à la désignation des représentants pour siéger au sein d'iNord ;

Conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire a la possibilité, si l'unanimité des membres en décide ainsi, de ne pas recourir au vote au scrutin secret pour procéder à la désignation de ses membres ou de délégués, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ;

Il est proposé aux membres du Conseil :

- De NE PAS RECOURIR au scrutin secret suivant les dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT,
- De PROCEDER à la désignation, par vote uninominal à main levée, des représentants au sein d'iNord,
- D'ELIRE 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant au sein d'iNord.

A ce jour, Madame la Présidente a reçu les candidatures suivantes :

Délégué Titulaire	BERTRAND Dorothée	Délégué Suppléant	FRANCOIS Claire
-------------------	-------------------	-------------------	-----------------

Madame la Présidente fait appel des candidats. Il n'y a pas d'autre candidat.

La proposition de procéder à l'élection, par vote uninominal à main levée, du délégué titulaire et suppléant au sein d'iNord, est retenue à l'unanimité (42 voix) par les membres du Conseil Communautaire.

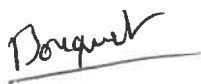
Ainsi, ont été élues à l'unanimité (42 voix), BERTRAND Dorothée en tant que délégué titulaire et FRANCOIS Claire en tant que délégué suppléant pour siéger au sein d'iNord.

A La Gorgue le 06 juillet 2026,
Pour extrait conforme au registre,

Le Secrétaire de séance,

La Présidente,

Denis MOUQUET



Dorothée BERTRAND

